

PRIX : 3000 FG

# Le Démocrate

N° 1099 DU MARDI 23 NOVEMBRE 2021 \* ZONE CFA 500 \* HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'ANALYSES ET D'INFORMATION



Saloum Cissé, SG du RPG/AEC

**« Si la transition est bien faite, c'est la Guinée qui gagne »**

Mamadou Kaly Diallo

**« Que les présumés auteurs de violations de droit de l'homme... soient traduits devant les tribunaux »**

P.2

Premier conseil des ministres

**Le colonel Dumbouya met l'accent sur la vision de la transition**

P.3

Récurrence des foudres ces derniers temps

P.5

**« Près de 25 personnes ont été tuées à Conakry et à l'intérieur du pays »,**  
dixit Lamine Bah, DN de la météorologie

## MAMADOU KALY DIALLO

# « Que les présumés auteurs de violations massives et systématiques de droit de l'homme... soient traduits devant les tribunaux »

**L'activiste des droits de l'homme et représentant du bureau programme démocratie sans violence "Baïonnette intelligente" a été joint par téléphone le jeudi, 18 novembre 2021, par nos confrères de de FIM FM. Mamadou Kaly Diallo s'est prononcé sur le grand ménage en cours au sein des forces de défense et de sécurité, notamment au sein de la police où certains citoyens réclament que des officiers présumés auteurs de violations de droit de l'homme soient traduits devant les tribunaux. Selon lui, pour retrouver l'unité de la nation, il faut une commission "vérité, justice et réconciliation".**

**Mamadou Kaly Diallo Bonjour ! La semaine dernière plus de 500 policiers ont été appelés à faire valoir leur droit à la retraite. Parmi eux, des visages très connus. Quelle lecture avez-vous faite de cette décision des nouvelles autorités ?**

Cette décision a plusieurs significations. D'abord c'est tout à fait normal quand un fonctionnaire exerce dans les règles de l'art, c'est normal d'aller à la retraite, surtout conformément au statut particulier, que ces ayant droits à la retraite auront le droit d'accompagnement. C'est tout à fait normal.

Maintenant... ces

officiers-là, qui sont accusés de violations de droit de l'homme que nous avons enregistrées durant ces dernières années doivent être entendus par la justice.

**Vous estimez aussi qu'ils (les victimes, ndr) faillent engager immédiatement des procédures judiciaires ou attendre de sortir de cette transition ?**

Je réclame que justice soit rendue. Que les présumés auteurs de toutes les violations massives et systématiques de droit de l'homme pendant ce temps soient traduits devant les tribunaux. Ça c'est un double avantage ; ça va garantir la non répétition de tels crimes, ça va aider le CNRD dans le cadre de la réforme et de la professionnalisation des forces de sécurité, parce que, ce qui reste évident, ce qui s'est passé durant ces dix dernières années n'avait rien avoir avec le principe de maintien d'ordre dans les règles de l'art. Il est même du droit des citoyens victimes de ces violations de droit de l'homme de se constituer en association des

victimes et porter plainte, parce que, n'oubliez pas qu'il y a beaucoup d'éléments de preuves, beaucoup de vidéos. Il y a des choses qui seront réglées à travers un gouvernement civil. La Guinée, pour aller de l'avant, pour retrouver l'unité de la nation, il faut forcément passer par une commission : vérité, justice et réconciliation.

**Est-ce que le départ à la retraite de 537 policiers dont des officiers, cela ne va impacter sur l'efficacité du corps de la police ?**

Croyez-moi, depuis 2013 nous sommes en train de travailler parce que la baïonnette intelligente est un programme civilo-militaire. Nous sommes en train de travailler et nous collaborons avec les forces de défense et de sécurité. Il y a la relève, il y a des jeunes absolument républicains qui ont des bagages intellectuels pour mener à bien... Moi, je pense que ça ne va pas impacter forcément de façon négative le bon fonctionnement des forces de défenses et de sécurité.



**Pensez-vous que ce départ massif à la retraite est lié à la réforme des forces de défenses et de sécurités ?**

N'oubliez pas que quand le président Alpha Condé est venu avec le projet de la réforme, il avait envoyé des milliers à la retraite. Donc ça impacte forcément. Si vous

avez vu le décret, il parle de mesure d'accompagnement. C'est tout à fait logique, c'est des fonctionnaires aussi. Le droit à la retraite est un droit consacré aussi. A mon avis, c'est dans la logique normale des choses.

Transcrit par  
Alpha Amadou Diallo

## Le Démocrate

Hébdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

**Siège:** Quartier Dar-Es-Salam sur la route Leprince  
Commune de Ratomba  
Email: [lindependantguinee@gmail.com](mailto:lindependantguinee@gmail.com)  
- Tél : 664.63.09.53 - BP: 2427  
Conakry

### Redacteur en chef

Amadou Sadio DIALLO: 624 37 26  
68 Email: [dialloamradio@gmail.com](mailto:dialloamradio@gmail.com)

### Comité de rédaction

Amadou Sadio DIALLO  
Alpha Amadou DIALLO  
Amadou Tidiane DIALLO  
Moussa THIAM

### PAO

N. S. SOUMAORO

### Recouvrements, Abonnements, Marketing, Publicités & Annonces

Mamadou Aliou Diakité Tél.

664.63.09.53/

622.04.62.21

E-mail: [mada1go1@gmail.com](mailto:mada1go1@gmail.com)

**Distribution:** SPIC / Maison du Livre

**Impression:** SPIC/Imprimerie

Warh Business Groupe

Lisez le journal numérique sur le site

[www.kefinafasso.com](http://www.kefinafasso.com)

## Avis important

L'Administration et la Direction du groupe de presse "L'Indépendant/Le Démocrate" constatent ces derniers temps, avec regret, que des individus non identifiés se présentent au niveau des institutions nationales et internationales, ainsi qu'au niveau de certaines sociétés de la place, au nom des deux organes, sans aucune autorisation de leurs responsables.

Face à ces agissements relevant du délit, l'Administration et la Direction du groupe de presse "L'Indépendant/Le Démocrate" invitent cordialement et humblement les entités citées plus haut à se référer toujours à l'adresse mentionnée dans l'ours des deux journaux en cas de besoin.

Merci d'avance de la compréhension!

La Rédaction

Lisez le journal  
numérique sur le site

**Kéfinafasso**  
[www.kefinafasso.com](http://www.kefinafasso.com)

Votre site indépendant d'information tous azimuts.



PREMIER CONSEIL DES MINISTRES

## Le colonel Doumbouya met l'accent sur la vision de la transition



Le premier conseil des ministres du gouvernement de transition s'est tenu le jeudi, 18 novembre 2021, au palais Mohamed V, sous la présidence du colonel Mamadi Doumbouya. Au sortir de cette plénière, le premier Ministre, chef du gouvernement est revenu

sur ce qui a focalisé le débat. Selon Mohamed Béavogui, le président de la République a rappelé sa vision de la transition, mais aussi l'importance de l'unité d'action gouvernementale.

« Nous venons de terminer notre premier conseil des ministres. À cette

occasion, le président de la République, le colonel Mamadi Doumbouya nous a rappelé la vision de la transition. Il nous a exhorté à l'unité, au travail, à l'esprit de sacrifice, à l'abnégation pour qu'enfin, nous donnions à la Guinée, la place qu'elle mérite dans le concert des nations. Mais surtout, que la Guinée soit en fin un pays de bonheur pour ses enfants, un pays où ils trouvent les solutions à leurs problèmes, un pays de l'unité et qui se parle en un au lieu en région ou en ethnies. Également, un pays où tous les Guinéens qui n'ont qu'un seul drapeau, qu'un seul passeport qui ne correspondent qu'à la nation, qu'à la patrie, soient ensemble unis dans un État juste, transparent et prospère », a laissé entendre le locataire du palais de la Colombe.

Amadou

FEUILLE DE ROUTE DU GOUVERNEMENT

## Beavogui et sa troupe en retraite de 48h à Forécariah

Les membres du gouvernement de la transition dirigé par Mohamed Béavogui ont quitté Conakry ce vendredi 19 novembre 2021, pour une retraite dans la préfecture de Forécariah. A travers un communiqué, le CNRD rassure que ce séminaire mettra l'accent sur la feuille de route du gouvernement de transition.

Au lendemain du tout premier conseil des ministres, Mohamed Beavogui et son gouvernement après avoir reçu solennellement le drapeau des mains du président de la République, ont quitté Conakry pour une immersion au sein des forces de défense et de sécurité pour quelques jours à Kalia. Un séminaire ayant pour but de « renforcer l'esprit de cohésion, de solidarité entre les ministres, revenir avec des idées



clairvoyants pour relever les défis de cette transition. Ce sera l'occasion également entre autres de constater l'état de dégradation de notre réseau routier, et de prendre conscience des énormes défis à relever pour la reconstruction de notre cher pays », lit-on dans ledit communiqué.

Par ailleurs, avant leur

départ, le chef de l'État a exhorté les membres du gouvernement à « s'inspirer du courage et du sens du sacrifice dont ont fait preuve les forces de défense et de sécurité au matin du 5 septembre 2021 en prenant leur responsabilité face au peuple souverain de Guinée ».

Amadou Tidiane Diallo

SALOUM CISSÉ, SG DU RPG/ AEC

## « Si la transition est bien faite, c'est la Guinée qui gagne »



L'ex parti au pouvoir, le RPG-arc-en-ciel et ses alliés étaient conviés à une rencontre le mercredi, 17 novembre 2021, au ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation. L'objectif de cette consultation était de discuter de la mise en place du Conseil National de la Transition (CNT).

Au sortir de cette plénière qui a duré quelques minutes, c'est le Secrétaire général de l'ex parti au pouvoir qui a fait le point. Selon Saloum Cissé cette rencontre a permis d'échanger sur certains points essentiels concernant les partis politiques.

« L'objectif principal, c'est de rapprocher les positions pour que la formation du CNT soit non seulement possible, mais que ça soit

une organisation très bien faite dans l'intérêt supérieur de la Guinée(...) Nous ne devrions pas nous faire des préjugés. Nous devons travailler la main dans la main pour que ce pays-là soit tiré de l'ornière et pour qu'on puisse lancer les bases essentielles d'un assaut du développement. Surtout, c'est le départ-là qui compte, parce que, ce qui est sûr, si la transition est bien faite, c'est la Guinée qui gagne. C'est les Guinéens qui gagnent », a déclaré Saloum Cissé.

Il faut noter que cet autre tête-à-tête intervient après la série de rencontres au palais du peuple avec les acteurs concernés pour la mise en place du CNT.

Amadou

### Avis très important

Pour vos avis, annonces et publicités, Publireportages, couvertures médiatiques et abonnements, contactez le service commercial et marketing au

Tél. : 664 63 09 53 / 622 04 62 21

E-mail : [lindependantguinee@gmail.com](mailto:lindependantguinee@gmail.com)

## Dr DORÉ AU SORTIR DE LA RENCONTRE DES COALITIONS POLITIQUES

« Deux réunions sont prévues avant la date butoir pour... »

**Au terme de plusieurs heures de discussions, le jeudi 18 novembre 2021, à l'hôtel Riviera, les coalitions de partis politiques se sont entendues autour des critères de désignation de ses 15 représentants au sein du Conseil national de transition (CNT).**



Selon Dr Ousmane Doré, président du parti MND, 18 critères ont été retenus pour la désignation de ces 15 acteurs devant représenter les partis politiques au CNT.

« Les coalitions politiques présentes aujourd'hui ont décidé de se réunir autour de trois principaux thèmes. Le premier, c'était d'échanger sur les perspectives des uns et des autres sur les enjeux de cette transition en cours et redéfinir le rôle de la classe politique dans cette transition. Le deuxième thème portait sur la nécessité

de former aujourd'hui un ensemble cohérent. Nous sommes tombés d'accord sur cette nécessité de l'union sacrée de la classe politique. Ça ne sera plus comme avant, il s'agit aujourd'hui d'imprimer une nouvelle dynamique qui fera que le peuple de Guinée fera confiance en sa classe politique. L'objectif est de l'étendre aux autres partis politiques. Le troisième point, nous nous sommes entendus sur un certain nombre de critères à propos du dépôt de candidature au

CNT. Vous savez 15 places pour 181 membres, ce n'est pas un exercice facile. Ce qui est important pour nous, c'est d'avoir un accord sur le mode de désignation.

Deux réunions sont prévues avant la date butoir pour parachever la désignation des 15 représentants de l'opposition », a indiqué Dr Ousmane Doré qui a fait office de porte-parole au sortir de cette réunion qui s'est tenue à huis-clos.

Amadou

22 NOVEMBRE 1970

« Le président Alpha Condé m'a toujours dit qu'il n'a pas participé à cette agression »

(Makanéra)



Se prononçant sur l'agression impérialo-portugaise de la République de Guinée en 1970, Alhoussein Makanéra Kaké, président du parti Front National pour le Développement (FND), dira que les Guinéens ont failli à leur mission. Pour lui, commémorer cette date revient à la commémorer en honneur à l'Afrique.

« Je le dis et je le répète, je signe et persiste que nous avons failli à notre mission, nous avons même trahi la révolution guinéenne et la plupart des États africains. Si aujourd'hui, le peuple de Guinée entière ne se lève pas pour commémorer l'agression du 22 novembre, je pense que c'est une faute grave parce qu'on ne le fait pas pour Sékou Touré, on ne le fait pas pour la Guinée seulement, mais on le fait pour toute l'Afrique. Parce que ce sont ceux qui voulaient maintenir les africains dans la domination et dans la colonisation qui ont cherché à attaquer le porte flambeau de cette décolonisation de l'Afrique qui était la Guinée à cette époque », a-t-il déclaré.

Puis répondant aux spéculations qui accusent le Professeur Alpha d'avoir participé à cette agression contre la Guinée, Makanéra Kaké nie toute implication de l'ex-président.

« Moi, le président Alpha m'a toujours dit qu'il n'a pas participé à cette agression. Ce qui est important aujourd'hui, c'est de faire en sorte qu'on puisse à travers les possibilités que nous disposons, rétablir la vérité. Je ne suis pas un juge pour déterminer et dire qui a participé ou qui n'a pas participé.

Mais vous avez l'obligation de reconnaître que la Guinée a été agressée et que des guinéens avaient été complices et si certains avaient été condamnés, c'est sur raison qu'ils l'ont été. Je ne veux pas dire que tous ceux qui ont été condamnés étaient les comploteurs tout comme personne ne peut me convaincre que tous les condamnés aussi étaient innocents », a-t-il estimé

Guinee7.com

Mediaguinee.com

## GUINÉE

# Le gouvernement dans un camp militaire pour réfléchir à nous sortir du trou

« Nous sommes venus le 5 septembre dernier défendre le pays avec des armes. Je pense que vous pouvez le faire avec des idées. C'est pourquoi vous avez été choisis parmi tant de Guinéens.

Sachez qu'on est 13 millions et vous êtes aujourd'hui 29 à partir pour cette retraite », a lancé le colonel Mamadi Doumbouya, chef de la

Transition, à l'endroit des membres du gouvernement.

Ces derniers sont partis de Conakry tous en treillis pour le camp militaire de Kalia -environ 80 Km de Conakry- où ils doivent faire une retraite gouvernementale de 48 h.

Pour le président de la Transition, mettre ensemble les membres du gouvernement en tenue militaire dans un bus pour le

camp militaire de Kalia où sont basées les forces spéciales qu'il dirigeait avant le putsch du 5 septembre dernier, est un signe de défense des « valeurs (qui) nous permettront d'honorer notre pays.

Ceux qui n'ont pas de places, on leur donne des places, ceux qui n'ont pas de lits on leur donne leurs matelas. C'est cela l'esprit d'équipe. Revenez tous avec

un seul projet : un projet collectif pour notre pays. Allez-y ensemble et ramenez-moi tout le monde pour qu'on puisse commencer le travail. Je vous donne le drapeau et je veux que vous reveniez tous ensemble. Il y a que l'équipe qui gagne. Je vous souhaite bon vent et faites-vous plaisir». Et toc.



## RÉCURRENCE DES FOUDRES CES DERNIER TEMPS

## « Près de 25 personnes ont été tuées à Conakry et à l'intérieur du pays », dicit Mamadou Lamine Bah, DN de la météorologie

## Bah, DN de la météorologie

**Ces derniers temps, plusieurs victimes ont été enregistrées dans différentes localités du pays par le service météorologique. Près 25 personnes ont été tuées par des foudres. Le dernier cas, date du mois de novembre 2021 à Kissosso. Pour connaître la cause et comment se protéger, nos confrères de FIM FM ont joint le directeur national de la météorologie Mamadou Lamine Bah qui a donné une explication scientifique. Lisez !**

**Bonjour M. Bah ! On remarque ces derniers temps beaucoup de grondements dans le ciel, beaucoup de tonnerres, alors que la journée, il y a beaucoup de soleil. Quelle explication peut-on avoir de ce phénomène ?**

Vous savez que le grondement de tonnerre et le soleil sont deux choses qui sont intimement liées. En période d'hivernage ou en fin d'hivernage, plus vous avez de soleil, plus vous avez la possibilité d'avoir des orages parce que l'énergie qui arrive va former les nuages qui occasionnent les grondements. Et les éclairs sont issus de rayons solaires, donc plus il y a du soleil, plus il fait chaud, plus il y a la possibilité de formation de nuages orageux. Nous sommes en fin de saison, il est vrai que, il y a eu un décalage. Si vous avez constaté : la saison pluvieuse avait démarré tardivement, c'est ce qui fait qu'il y a eu un retard sur la fin de la saison. En pareille circonstance lorsque le ciel est dégagé, il y a assez de rayons solaires, donc il y a possibilité de formation de nuages orageux.

**Est-ce que la direction nationale de la météorologie a une idée sur le nombre de coups de tonnerre enregistré cette année en Guinée et surtout le nombre de victimes que cela a causé ?**

Nous avons enregistré par exemple 21 coups d'orage au-dessus de Conakry en cette période, 25 à Kindia, 34 à Mamou, 33 à Macenta, ainsi de suite. Donc il va s'en dire que c'est une anomalie, parce qu'on n'a pas l'habitude d'avoir pratiquement chaque jour des orages à Conakry. On a constaté qu'au cours de ces 11 derniers jours, il n'y a que 2 jours où il n'y a pas eu des coups de tonnerre. Au cours de la saison nous avons enregistré à travers le pays près de 25 personnes tuées par foudres

malheureusement. Vous avez vu à Tougué que tout un troupeau de bœufs a été décimé sous un figuier par une décharge électrique.

**Est-ce que cette fréquence des foudres est liée au phénomène du changement climatique ?**

D'abord la fréquence des foudres est liée sans doute à ces variations de températures donc, au changement climatique. Maintenant, ce sont les précautions à prendre qu'il faut connaître. Vous savez actuellement chacun dispose d'un téléphone et d'un téléviseur à la maison ou en tout cas de l'électroménager, si vous ne prenez pas des précautions il y a risque d'être foudroyé. Parce que parmi les 25 personnes tuées par la foudre, à Conakry et à l'intérieur du pays, il y a eu des cas où il a été signalé que des personnes étaient en train de téléphoner ou en train de manipuler leurs téléphones ou en tout cas avaient leurs téléphones allumés.

Maintenant au niveau des animaux, vous savez lorsqu'il y a des orages, tous les animaux s'abritent souvent sous les arbres. Malheureusement, c'est la voie la plus privilégiée. Quand la décharge électrique tombe sur l'arbre, tous ceux qui s'y abritent sont électrocutés.

**Dans l'entendement de beaucoup de personnes, la ville de Conakry serait protégée contre ces tonnerres, mais on se rappelle que la dernière victime en date remonte à la semaine dernière ici au quartier Kissosso. Est-ce que c'est une idée reçue ?**

Non ! Pratiquement chaque année, il y a eu des gens qui ont été tués par la foudre à Conakry. Les gens aiment dire que la ville est protégée, il y a des paratonnerres, non ! Il y a des édifices à Conakry de plusieurs étages qui sont

assez hauts. En principe, chaque infrastructure doit disposer d'un paratonnerre ou d'un parafoudre. Maintenant le parafoudre c'est quoi ?

C'est un dispositif, un bon conducteur d'électricité ou de courant électrique qu'on essaye de placer suivant des normes de long de votre infrastructure.

Si vous faites une bonne mise à la terre et lorsqu'il y a une décharge électrique dans les environs, elle est directement véhiculée à travers cette pointe jusqu'au sol. C'est-à-dire lorsque vous avez votre propre maison, essayer de faire une bonne prise de terre, de la mise à la terre de votre bâtiment, c'est quelque chose qui n'est pas coûteux par rapport au coût d'un bâtiment.

**Quels conseils**



**prodiguez-vous aux populations guinéennes en cette période d'hivernage ?**

Prenez soin de perdre votre communication en éteignant votre téléphone.

L'orage en général ce sont des phénomènes qui ne durent pas plus de 50,40 minutes. C'est ce qu'on recommande.

Transcrit par Alpha Amadou Diallo

## POLICE NATIONALE

## La Direction Générale interdit la participation ou la célébration des cérémonies civiles en uniforme

La police nationale veut interdire son uniforme dans les différentes cérémonies. Dans un communiqué publié dans la soirée du jeudi 18 novembre 2021, sur la page Facebook du ministère de la Sécurité et de la Protection civile, la Direction générale de la Police nationale, à sa tête le commissaire Abdoul Malick KONE déplore l'attitude de certains fonctionnaires des forces de défense et de sécurité qui célèbrent ou participent aux cérémonies de Mariage, Baptême, ou autres en « uniforme de corps ».

Par conséquent, elle indique que « La Direction

Générale de la Police Nationale informe l'ensemble des fonctionnaires des forces de défense et de sécurité qu'il est formellement interdit de participer ou de célébrer les cérémonies civiles en uniformes sur toute l'étendue du territoire national, à compter de ce jour, Jeudi 18 Novembre 2021 ».

Sur ce, la Direction Générale de la police rassure que « toutes défaillances à ces présentes instructions exposent la responsabilité de l'intéressé ».

Amadou



## VIOLÉE PAR DES MÉDECINS

M'mah Sylla  
succombe à ses  
blessures

La jeune demoiselle M'mah Sylla, qui avait été violée par des médecins dans un cabinet médical à Entag dans la haute banlieue de Conakry, a succombé le samedi 20 novembre 2021, à Tunis, après avoir subi une 7ème opération. Depuis l'éclatement de cette agression sexuelle le 18 octobre dernier, les réactions d'indignation fusaient de partout.

Après avoir subi plus de quatre opérations en Guinée, la jeune demoiselle M'mah Sylla a été évacuée à Tunis dans la capitale tunisienne suite à une mobilisation de fonds pour la soutenir. Mais à la 7e opération, elle succombe. L'ONG « Mon Enfant Ma Vie » qui suivait ce dossier de près se dit indigné par la mort douloureuse de cette dame de 25 ans. « Nous avons le regret d'annoncer que notre combattante M'mah Sylla la jeune fille qui a été victime de viol par des médecins et ensuite opérée par ces derniers pour la faire avorter est décédée ce soir à Tunis après une 7ème opération qu'elle a subie cette semaine », a-t-elle écrit sur sa page Facebook.

Elle a par ailleurs réclamée que " justice soit faite " dans cette affaire qui a suscité colère et

indignation sur la toile. Il faut rappeler qu'une procédure judiciaire avait été ouverte pour traquer les auteurs et les traduire en justice. Parmi les quatre médecins " violeurs ", trois ont été interpellés et l'autre est en cavale.

On note également que l'Ordre National des Médecins de Guinée avait condamné l'acte avant de promettre d'être aux côtés de la victime. Par la voix de son Président, Pr Hassan Bah avait déclaré qu'après vérification, « nous avons constaté que les mis en causes ne sont pas répertoriés au niveau de notre institution. A notre avis la réponse est claire : il s'agit de délinquants sexuels ayant commis un viol collectif dans l'exercice illégal de la profession médicale. Le viol est un crime imprescriptible. Lorsqu'il est commis par un agent de santé, qui profite de sa position ascendante et de la vulnérabilité de la victime, cela constitue une circonstance aggravante. Nous ne devons pas nous tromper de cible, il ne s'agit nullement d'un procès de médecins mais celui de délinquants sexuels » avait-il dit.

Amadou Tidiane Diallo

## DÉCÈS DE M'MAH SYLLA

« On ne s'improvise pas chirurgien », dit Pr Hassane Bah, médecin légiste

Après le décès de M'Mah Sylla, cette jeune dame qui a été violée par des médecins dans une clinique privée de Conakry, plusieurs voix se font entendre pour que justice soit faite afin que sa famille soit rétablie dans ses droits.

Dans une interview accordée à notre reporter hier lundi 22 novembre 2021, Pr Hassane Bah, médecin légiste et président de l'Ordre national des médecins de Guinée dira d'abord que c'est avec une profonde tristesse, doublée d'une désolation qu'ils ont appris cette nouvelle.

« La plupart des médecins sont encore sous le choc d'apprendre le décès de cette femme et surtout de dire que cette femme a été violée par des personnes qu'on appelle médecins, alors qu'ils qu'ils sont de simples porteurs de blouse. Donc, nous sommes sous le choc parce que c'est aussi l'honneur de la profession qui a été souillé par ces soi-disant médecins. Nous regrettons et c'est pour cette raison d'ailleurs que je profite de vos médias pour présenter, au nom de tous les médecins de la Guinée, nos sincères condoléances à la grande famille explorée, à toutes les associations qui se sont mobilisées pour mettre en place un élan de solidarité en faveur de cette dame. », a-t-il indiqué.

Selon lui, comme ces médecins ne sont pas répertoriés au sein de l'Ordre national des médecins, c'est une usurpation de titre qu'ils ont faite. « Nous avons commis un avocat pour défendre d'abord la femme, pour garantir ses intérêts et surtout aussi défendre l'honneur de la profession médicale qui a été souillée par le comportement de ces soi-disant médecins. Ça c'est la première des choses. La deuxième, c'est que nous avons pris une décision au niveau du Conseil national des médecins au cas où ces soi-disant médecins que moi j'appelle les délinquants sexuels seraient condamnés du tribunal, de leur interdire l'exercice de la profession médicale sur toute l'étendue du territoire. »

Pour éviter que de tels



cas se répètent, le médecin légiste conseille à l'Etat de réglementer l'exercice de la profession médicale. « Aujourd'hui, c'est une anarchie, qu'on le dise ou pas. Il suffit que le médecin sorte avec le bac plus 7, il soutient une thèse de doctorat en médecine, il se dit médecin, il va ouvrir un cabinet de chirurgie, un cabinet de gynéco. ce n'est pas normal. Pour faire la gynéco, il faut au moins les 15 ans. C'est à dire pour bac plus 7 tu es médecin, bac plus 15 tu es gynéco. Donc ces jeunes médecins qui n'ont pas la spécialité, qui sont mus seulement par des intérêts financiers, peccuniers se mettent à ouvrir des cabinets, ils font des actes pour lesquels ils n'ont pas la qualification encore moins la compétence. Voilà ce qui est dommage. Donc, nous pensons quand même que l'Etat doit réglementer à travers le ministère de la Santé pour mettre de l'ordre dans l'exercice de la profession médicale. On ne s'improvise pas chirurgien, on ne s'improvise pas gynécologue. Ça c'est la première des choses. Nous formons presque 1000 médecins par an, si tu

cumules ceux qui sortent de Gamal, Kofi, la Source. L'Etat est le seul employeur et l'Etat ne recrute pas. Ces médecins formés sont injectés dans le marché du travail et ils disent qu'ils ne savent faire que la médecine, ils n'ont étudié que ça. Qu'est-ce qu'ils font ? Ils doivent vivre, c'est eux qu'on retrouve dans les quartiers, dans les villages, dans les préfectures pour faire du n'importe quoi. Donc je crois que si nous voulons une solution pérenne, il faut en amont déjà qu'on arrête la formation anarchique des médecins, qu'on essaye de réglementer ça et ceux qui sont déjà sur le marché d'emploi qu'on essaye de les recenser, les récupérer et les organiser, c'est clair. », a-t-il émis.

Christine Finda Kamano

**Le Démocrate**  
Votre  
hebdomadaire  
de tous  
les mardis



## LE COLONEL DOUMBOUYA MET LES POINT SUR LES I

« La Guinée n'est pas un pays en guerre »

**La fermeture des frontières avec les pays frontaliers et la multiplication des barrages sur le territoire national donnaient une image peu reluisante à la Guinée. Après avoir renversé le régime d'Alpha Condé, le colonel Mamadi Doumbouya n'a pas tardé à prendre des mesures pour changer la donne.**



«Regardez dans la sous-région, allez au Sénégal ou dans un autre pays à côté, vous ne trouverez pas de barrages. La Guinée n'est pas un pays en guerre», indique le président de la transition.

En décidant de lever tous les barrages et d'ouvrir les frontières, le colonel Doumbouya affirme qu'il ne fait que rectifier le tir. «Sur le plan relationnel, il y a des forts impacts sur ça. Nous avons une armée entretenue qui peut défendre le pays. Et je pense que ce n'est pas au niveau des barrages qu'on va le défendre. Quand les barrages sont mis la nuit, la journée, il n'y en a pas. Ceux qui veulent faire du mal peuvent le faire. Nous avons une armée qui est entraînée, des forces de défense et de sécurité qui savent faire leur boulot, qui ne s'arrêtent pas qu'aux barrages», assure-t-il.

Sur le plan relationnel,

poursuit le chef de l'Etat, «cela gangrène la corruption, ce sont les populations qui sont victimes de racket. Nous voulons mettre fin à ce trafic. Je pense que nous sommes des forces de défense et de sécurité qui ont la notion de protéger les populations et de faire face aux menaces».

Pour changer la donne, le numéro 1 guinéen annonce la mise en place de patrouilles mobiles. «Il faut donner à chacun sa mission. Les gendarmeries mobiles ont pour mission de sillonner le territoire», précise-t-il.

VisionGuinee.Info



## RÉPARTITION DES 15 PLACES POUR LE CNT

# Abdoulaye Kourouma énumère les critères ayant pesé dans la balance

**Des coalitions politiques ont procédé ce lundi 22 novembre 2021, à la répartition des 15 places pour le conseil national de la transition.**

Plusieurs groupes politiques, dont la CORED, l'ADC-BOC et la CPR ont boudé la réunion.

Au sortir de la rencontre, Abdoulaye Kourouma a listé les critères ayant prévalu à cette répartition.

«La première réunion c'était pour dégager les critères qui étaient au nombre de 18. Ils ont demandé au facilitateur de tamiser ces 18 pour trouver un minimum de critères. Le minimum de critères qui ont été trouvés par le médiateur étaient au nombre de quatre à savoir :

- Le nombre de partis dans la coalition ayant participé à des élections majeures ;

- Le poids politique ;

- La probité morale et

- L'existence effective dans le débat démocratique.

La particularité ici est que le RPG Arc-en-ciel, l'ANAD, la CORED, le FNDC politique ainsi que les autres signataires, nous allons constituer un dossier en commun accord avec un rapport technique paraphé et signé par tous les représentants. Maintenant, c'est au ministère de l'administration du territoire de voir le sérieux dans ce que nous avons fait», a-t-il annoncé.

Faut-il le rappeler, le parti de l'unité et le progrès (PUP)



a décidé de faire cavalier seul.

Mamadou Sagnane

## DR FAYA MILLIMOUNO

# « La CPR va déposer la liste de ses deux candidats au CNT »

Dans l'entretien qu'il a accordé à la rédaction de mosaïqueguinee.com pour exprimer son désaccord à la suite de la clé de répartition des 15 places des partis politiques au CNT sous la supervision du médiateur Dr Ousmane Doré, le lundi 22 novembre dans un réceptif

hôtelier de la capitale Conakry, Dr Faya Millimouno a annoncé le dépôt de la liste des deux candidats de la coalition qu'il dirige. Le président de la CPR promis de se battre jusqu'au bout.

« La CPR va déposer la liste de ses deux candidats au CNT et nous

continuerons à nous battre jusqu'à ce que les deux candidats soient au CNT. Nous la déposerons aussitôt que nous aurions terminé d'écrire les procès verbaux », a juré le leader de la coalition pour la rupture (CPR).

Mosaïqueguinee.com

## Communiqué relatif au décès de Mme M'Mah Sylla

Le Gouvernement a le regret d'informer le peuple de Guinée du décès de Madame M'Mah SYLLA, ce samedi, 20 novembre 2021, à Tunis, où elle était évacuée pour des soins, suite au viol dont elle avait été victime dans une structure hospitalière.

A cette douloureuse circonstance, le Gouvernement, au nom du Chef de l'Etat Président de la Transition Colonel Mamadi Doumbouya adresse ses sincères condoléances, à la famille éplorée et au peuple de Guinée.

Par la même occasion, le Gouvernement a instruit Mme la Ministre de la Justice Garde des Sceaux à prendre toutes les mesures urgentes afin d'accélérer l'enquête en cours pour que les coupables répondent de leur forfaiture.

Que Dieu accueille la défunte dans son paradis. Amen

Conakry, le 21 novembre 2021

Monsieur Mohamed BEAVOGUI  
Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement

La Cellule de Communication du Gouvernement

# Non, non, non à la précipitation !

**Les partis politiques composant l'ANAD doivent éviter de confondre vitesse et précipitation.**

Depuis le 5 septembre dernier, c'est le vent du changement et de l'espoir qui souffle sur la Guinée. C'est ce jour-là en effet que le colonel Mamadi DOUMBOUYA et ses camarades du Comité national du rassemblement pour le développement (CNRD) ont pris leurs responsabilités pour sauver la Guinée.

Le nouvel homme fort de la Guinée a prêté serment le 1er octobre 2021 comme président de la transition devant la Cour Suprême présidée par Mamadou Sylla (SYMA). Une occasion qu'il a mis à profit pour réitérer sa volonté et son engagement à organiser des élections libres et transparentes auxquelles il ne sera pas candidat. Il faut rappeler que sous la direction du Comité National du Rassemblement pour le Développement, le pays s'est doté d'une Charte de la Transition, qui prévoit, notamment, un Gouvernement de Transition et un Conseil National de Transition, qui auront la charge de dérouler les différentes missions de la Transition, que sont : la rédaction d'une Nouvelle Constitution ; la refondation de l'Etat ; la lutte contre la corruption ; la réforme du système électoral et la refonte du fichier ; l'organisation des élections



libres, crédibles et transparentes et la réconciliation nationale.

Mais de l'avis de tous les observateurs et analystes sérieux, l'exécution correcte de toutes ces tâches ne saurait se faire dans la précipitation, au risque de répéter les erreurs du passé. Or par rapport à la durée de la transition, certains leaders politiques et activistes de la société civile (guinéens et africains), pour des raisons qui leur sont propres, affichent de plus en plus, par voie de presse, leur préférence pour une transition de courte durée (entre 6 et 15 mois). La CEDEAO, l'organisation sous régionale, avait elle aussi exigé la tenue des élections dans 6 mois pour

remettre le pouvoir aux civils. Mais la situation guinéenne étant ce qu'elle est, il serait illusoire de penser qu'on peut organiser en si peu de temps des élections crédibles et dont les résultats seront acceptés par tous les acteurs engagés dans le processus électoral.

La Guinée vient de loin et le CNRD ne devrait en aucun cas prendre le risque de précipiter les choses pour se conformer à

l'agenda de quelques leaders politiques obnubilés par le fauteuil présidentiel. Le colonel Mamadi Doumbouya qui est une chance pour la Guinée et ses camarades du CNRD n'ont pas de compte à rendre à une poignée de personnes, fussent-elles des leaders politiques de premier rang. Pendant cette transition qui s'ouvre et que les Guinéens veulent inclusive et apaisée, chacun se doit de mettre l'intérêt supérieur de la nation au-dessus des intérêts personnels.

Ceux qui veulent imposer leur volonté aux autorités de

la transition doivent revoir leur stratégie et mettre beaucoup d'eau dans leur vin pour laisser le navire Guinée aller sûrement à bon port.

De 1958 à nos jours, la Guinée n'a pas connue un pouvoir ouvert aux dialogues comme celui du CNRD. Les partis politiques Guinéens, doivent éviter de confondre vitesse et précipitation, car les membres du CNRD sont à pied d'œuvres pour satisfaire les Guinéens sans aucune exclusion et faire de la Guinée un pays fréquentable et respecté.

Ibrahim Sory Cissé

## AL'APPROCHE DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

### La gouverneure M'Mah Sylla interdit l'usage des pétards à Conakry

La gouverneure de la ville de Conakry dit avoir constaté avec regret l'utilisation abusive des jeux de pétard dans les quartiers. Selon M'Mah Sylla, ces pratiques troublent la quiétude des citoyens à des heures parfois indues sans compter, dit-elle, les menaces à la sécurité et les risques graves auxquels les utilisateurs eux-mêmes s'exposent.

Face à la situation à

l'approche des fêtes de fin d'année, la gouverneure de la ville de Conakry informe l'ensemble des citoyens de la ville de Conakry que pour faciliter la mise en œuvre des dispositifs de sécurité et la coordination des opérations par les services compétents, "il est formellement interdit l'importation, la distribution, la commercialisation et l'utilisation des jeux de pétard sur l'ensemble du territoire de Conakry".

Elle prévient que tout contrevenant s'expose à la rigueur de la loi. Les maires des six communes de la capitale, le directeur régional de la police de Conakry, le commandant de la gendarmerie régionale, la direction régionale de la douane, les administrateurs des marchés sont chargés de l'application rigoureuse de la mesure.

Salimatou BALDE

## PARTIS POLITIQUES AU CNT

### Le RPG, l'ANAD et le...FNDC bien cotés

La classe politique guinéenne vient de trouver un consensus dans le choix des 15 partis politiques qui doivent la représenter au CNT. Le consensus a été trouvé, ce lundi 22 novembre à l'occasion d'une réunion qui s'est tenue dans un réceptif hôtelier de la place.

Selon la répartition, les coalitions ont obtenu les chiffres ci-après : ANAD: 4; RPG-ARC-EN-CIEL : 4; FNDC-politique: 2; COPED:2; CPR: 1; CRED: 1; AUTRES : 1.

Selon le facilitateur, Dr Ousmane Doré, la liste commune sera déposée jeudi au ministère de l'Administration du territoire.

Bhoye Barry

## EVENTUEL RETOUR DE DADIS EN GUINÉE

### « Nous n'avons fixé aucune date » (Me Jocameh)



Dans un entretien avec [mosaiequeguinee.com](http://mosaiequeguinee.com), Me Jocameh Haba, l'avocat de l'ancien chef de la junte militaire au pouvoir en Guinée en 2009, capitaine Moussa Dadis Camara, a confié ne pas être au courant de l'information annonçant le retour prochain de son client en Guinée.

Me Jocameh Haba, indique qu'aucune date n'est pas fixée pour le retour du capitaine Dadis, en tout cas pour le moment.

« Nous n'avons fixé aucune date par rapport à sa venue. Tout ce que je sais avec l'avènement des nouvelles autorités, rien n'empêche à ce qu'il rentre au pays. Maintenant, est-ce qu'il a discuté avec un média pour indiquer la date à laquelle il sera en Guinée, je ne suis pas au courant parce que lui et moi n'en avons pas parlé », a-t-il confié ce lundi 22 novembre.

Al Hassan Djigou



# Santé... Santé... Santé...

## Un alliage de plantes pour soigner le cholestérol de manière « naturelle » ?

**Des médecins français cherchent une alternative à base de plantes pour traiter l'hypercholestérolémie. Explications.**

On sait traiter le cholestérol, via des régimes alimentaires et des traitements médicamenteux. Mais ces derniers ont des effets néfastes sur le quotidien des patients. Alors, depuis 2014, des chercheurs français du Puy-de-Dôme se sont mis en quête d'un **traitement à base de plantes, alternative aux médicaments classiques et plus facilement supportables pour l'organisme, comme le révèle France 3.**

Explications.

### Le quotidien avec du cholestérol, très contraignant

Pour rappel, on estime que l'excès de cholestérol touche 20% à 30% de la population. L'hypercholestérolémie peut entraîner des troubles cardio-vasculaires du type AVC ou infarctus, surtout passé 45 ans. Récemment, un nouveau traitement injectable toutes les deux semaines, permettant

d'inhiber la protéine qui empêche le foie d'éliminer le mauvais cholestérol a fait parler de lui.

Cette fois-ci, l'idée est de trouver une option plus naturelle, de « développer des produits de santé qui vont agir en amont, à l'interface entre les recommandations de modifications du mode de vie et la prise de médicaments », explique le directeur du département de la discovery et de la recherche préclinique et translationnelle, interrogé par France 3 sur cette initiative. L'observation qui est faite par les médecins est la suivante : garder un régime alimentaire anti-cholestérol adapté sur le long terme est contraignant et difficile à gérer, au point que les patients sont nombreux à devoir être traités en parallèle.

**Prendre le cholestérol tôt**  
L'objectif est d'accompagner les patients qui présentent un risque de



taux de cholestérol trop haut. Le traitement, qui s'appelle **Totum 070, voudrait empêcher le cholestérol de grimper, et même tendre à le faire réduire.** Il s'adresse à des patients au début de leur prise en charge, car il est plus aisé d'agir de manière naturelle aux premiers stades, soit un

excès léger ou modéré, précisent les chercheurs.

**Cinq plantes sont utilisées, combinées à une concentration de polyphénols** (utiles pour lutter contre les agressions) pour atteindre plusieurs mécanismes du cholestérol, notamment au niveau du foie (qui produit les 2/3 des

besoins en cholestérol) et de son absorption par les intestins. Cela pourrait permettre de le voir baisser de 40%. Mais cela ne pourra être vérifié que lorsque l'étude commencera chez des humains, soit à partir du deuxième trimestre de 2022.

Source : France 3 régions

## Cholestérol : les traitements qui marchent

**Quand la diététique ne suffit pas à faire baisser un taux de cholestérol très élevé qui fait courir un risque cardiovasculaire, les médicaments s'imposent. A condition d'être pris à bon escient**

### Les statines, ça marche !

Tahor®, Crestor®, Zocor®... L'arrivée sur le marché il y a une vingtaine d'années d'une nouvelle famille d'hypolipémiants, les statines, a révolutionné la prise en charge de l'hypercholestérolémie. Ces médicaments peuvent en effet abaisser le taux de cholestérol jusqu'à plus de 50%. Lorsqu'ils ont été commercialisés, ils étaient donc 2 à 4 fois plus puissants que les traitements jusque là disponibles. Leur efficacité leur a d'ailleurs valu le surnom de « pénicilline du cœur ». Et aujourd'hui, on sait que l'abaissement du cholestérol par ces molécules diminue d'environ 30% le risque de faire non seulement un infarctus du

myocarde mais aussi un AVC.

Efficaces et bien tolérés, les statines ont été victimes de leur succès. A leur mise sur le marché, l'engouement pour ces nouvelles molécules a entraîné une vague de prescriptions abusives, certains médecins recourant trop vite à ces produits chez des patients faiblement hypercholestérolémiques avec risque cardio-vasculaire réduit. Dans ce cas précis, les reproches adressés aux statines sont justifiés.

Ces traitements ne sont justifiés que chez des patients avec un taux de cholestérol élevé ayant résisté aux mesures diététiques et s'ajoutant à

d'autres facteurs de risque : tabagisme, hypertension artérielle, diabète, antécédents d'accidents cardiaques précoces dans la famille...

### Des effets secondaires bien surveillés

En août 2001, le retrait de la crévastatine par les laboratoires Bayer suite à de graves accidents musculaires a fait beaucoup de bruit. Depuis, des doutes courent toujours dans le public sur la bonne tolérance et sur l'efficacité des statines. Il faut dire que des soupçons sont régulièrement relancés par des ouvrages et des articles polémiques, comme l'année dernière lors de la sortie de l'ouvrage du Pr Philippe Even, « La vérité sur le cholestérol ».

Pour les différentes sociétés savantes concernées par le sujet, il n'y a pas de doute : les statines restent des médicaments bien tolérés, avec un risque d'effets secondaires très inférieur à celui de l'aspirine. Même si c'est vrai, à hautes doses, les statines peuvent provoquer des douleurs musculaires chez 10% des patients traités. Dans ce cas, médecins et patients essaient d'ajuster au mieux les doses pour une efficacité/tolérance maximale. L'intensité des susceptibles effets secondaires est en effet très liée aux doses employées.

Faut-il prendre des statines à vie ? Après un premier accident cardiaque, la question ne se pose pas.

En cas d'hypercholestérolémie avec risque cardio-vasculaire mais sans antécédent cardiaque personnel, tout comme la décision de prescrire des statines dépend de plusieurs paramètres, la nécessité de poursuivre le traitement peut être remise en question si le profil du patient évolue : **changement complet du mode de vie** (alimentation, exercice physique) faisant baisser significativement le taux de cholestérol, disparition d'un facteur de risque associé tel que le tabagisme... Néanmoins, cette décision ne peut être prise qu'au cas par cas après concertation avec le médecin.

Topsante

## Tribune

## COP26 GLASGOW

## Lutte contre les changements climatiques et rôle de la Guinée

Les lampions se sont éteints ce 13 novembre 2021 sur les 26<sup>ème</sup> assises de la Conférence des Parties (COP26) sur les changements climatiques, du 31 octobre au 12 novembre 2021, à Glasgow (Grande Bretagne), avec une prolongation, le 13 novembre 2021. Nous allons nous pencher tour à tour sur l'Accord de Paris (base conventionnelle), la Conférence elle-même comme cadre de négociations internationales sur le climat et le Secrétariat de la Conférence (cadre institutionnel), les résultats issus de la COP26 et enfin, le rôle de la Guinée dans la lutte contre les changements climatiques.

#### L'Accord de Paris comme principal instrument conventionnel pour la gestion des changements climatiques.

L'Accord de Paris sur le climat est un instrument conventionnel adopté à Paris en 2015 et entré en vigueur le 04 novembre 2016. Son principal objectif est la limitation du réchauffement climatique au niveau de 2 degrés Celsius, avec une préférence de 1.5, par rapport au niveau préindustriel. C'est premier accord multilatéral contraignant sur les changements climatiques. Il fonctionne selon un cycle de 5 ans et chaque pays est tenu de soumettre ses contributions nationales déterminées (CND) qui constitue son plan d'action pour le climat. Les deux éléments essentiels des CND sont l'indication des mesures pour la réduction des émissions des gaz à effets de serre et celles pour l'adaptation aux effets des changements climatiques.

#### La Conférence des parties et le Secrétariat de la Conférence comme mécanisme institutionnel et dispositif de suivi pour les changements climatiques.

La Conférence des parties (COP) est l'arène de négociations internationales sur les changements climatiques. Elle est

l'instance suprême regroupant tous les Etats et se tient de manière périodique chaque année dans un pays membre comme c'est le cas cette année à Glasgow (Grande Bretagne). Ces conférences internationales ont permis d'aboutir à divers accords comme l'Accord de Copenhague (2009), le Protocole de Kyoto (1997) et l'Accord de Paris (2015) ainsi que d'autres conventions sur le climat comme la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques (1992) et d'autres. L'ensemble de ces négociations est chapeauté par le Secrétariat de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques basé à Bonn (Allemagne). Toute cette architecture constitue sans aucun doute le legs du Sommet de Rio (Brésil) de 1992 qui marque une prise de conscience de la communauté internationale sur les effets néfastes des changements climatiques et la nécessité d'adopter des mesures vigoureuses pour la protection de la planète Terre.

#### Les résultats de la Cop26 : Glasgow a-t-elle tenue ses promesses ?

D'après négociations à Glasgow, les Etats ont abouti aux résultats qui suivent : une timide mention des énergies fossiles, un renforcement des contributions nationales déterminées pour 2030 à déposer d'ici 2022, un accent explicite sur l'objectif de 1.5 degrés Celsius avant l'ère préindustriel et un regret sur la promesse non tenue des pays développés en terme de finance climat envers les pays en développement pour l'atténuation de leurs empreintes climatiques et leur adaptation aux effets des changements climatiques,...

Il est loisible de dire que bien qu'insuffisant et timide, Glasgow 2021 peut être considéré comme un tournant majeur dans la lutte contre les changements

climatiques avec la mention des énergies fossiles entre autres. Il reste à espérer que les promesses seront tenues par les divers Etats pour une prise en compte efficace de l'enjeu des changements climatiques et les mesures idoines pour y faire face.

#### Le rôle de la Guinée dans l'appréhension des changements climatiques

Glasgow aura été une belle vitrine pour la Guinée dans l'arène de la diplomatie climatique. En effet, la Guinée, en assurant la présidence tournante du Groupe des 77+la Chine en 2021, a porté la voix des pays du Sud à la Cop26 cette année. «[...] la République de Guinée appelle au soutien de la Communauté internationale pour faire face aux besoins urgents du réchauffement climatique et exprime sa solidarité aux préoccupations du G77+Chine dont elle assure la présidence [...]» souligne la Ministre guinéenne de l'environnement et du développement durable. Pour rappel, le Groupe des 77+la Chine est un regroupement de 134 pays

majoritairement issus des pays du Sud constitué en groupe de défense des intérêts de ses membres ayant un poids qui pèse dans les négociations au sein de l'arène internationale, principalement dans le cadre des Nations Unies.

Outre cette vitrine importante, la Guinée doit s'inscrire résolument dans la lutte contre les changements climatiques en renforçant ses actions dans les domaines suivantes : fixation des contributions nationales déterminées (CND) et action pour les atteindre, stricte application du Code de l'environnement et du Code minier dans ses dispositions protectrices de l'environnement, imposition systématique de l'enquête sociétale et environnementale à tout projet de développement, protection du biosphère du Mont-Nimba et mesures accrues en matière de reboisement,...



Il est minuit moins dix pour la lutte contre les changements climatiques en Guinée comme ailleurs dans le monde. Il est important que la Guinée puisse continuer de jouer sa partition dans ce concert mondial de protection efficace du climat. Il y va de l'intérêt de toute l'humanité.

**Conakry, le 13 novembre 2021**

*-Juris Guineensis No 17.  
Dr Thierno Souleymane BARRY,*

*Docteur en droit,  
Université Laval/Université de Sherbrooke (Canada)  
Professeur de droit,  
Consultant et Avocat à la Cour*

## CLERMONT

### Bayo dans le viseur d'un club anglais



L'attaquant international guinéen de 23 ans attire de nombreuses convoitises après un début de saison canon avec son club promu clermontois.

D'après les informations relayées par le Sun, West Ham aurait l'intention de faire une offre au 15<sup>e</sup> de Ligue 1 pour Mohamed Bayo. David Moyes, le coach du club

anglais, 4<sup>e</sup> de Premier League, souhaiterait compter sur un attaquant supplémentaire pour le reste de la saison. Déjà auteur d'une offre d'environ 8 millions d'euros il y a un an, laquelle avait été refusée, West Ham veut revenir à la charge avec un montant supérieur, alors que le Guinéen est évalué à plus de 15 millions par son club.

La formation de David Moyes devra cependant jouer des coudes puisque le prolifique Mohamed Bayo (7 buts en 12 rencontres de L1) est également pisté par Southampton, Brentford et Brighton.

*Amadou Tidiane Diallo*



# Victoire du Cameroun sur la Côte d'Ivoire : les rugissements plus forts que les barrissements

**Les footballeurs camerounais ont écarté les Ivoiriens de la course au Mondial 2022. Le Qatar en ligne de mire, ils se sont qualifiés pour les barrages.**

Chacune de ces deux contrées africaines de football a sa légende quadragénaire ambitieuse : l'Ivoirien Didier Drogba et le Camerounais Samuel Eto'o qui rêvent, tout deux, de présidence de fédération. Chacune a hissé, plusieurs fois, son équipe nationale au sommet des Coupes d'Afrique des nations de football.

Chacune a son animal totem : le lion pour l'une, l'éléphant pour l'autre. Et chacune guettait la phase finale de la 22e édition de la Coupe du monde de football qui se déroulera en 2022. Côte d'Ivoire versus Cameroun, c'est presque un derby d'Afrique francophone. Mais cette fois, sur le chemin du Qatar, c'est au détriment des pachydermes que les fauves indomptables sont restés indomptés...

Ce mardi 16 novembre, le Cameroun rencontrait la Côte d'Ivoire, dans le groupe D, pour l'unique ticket qualificatif pour les barrages du Mondial 2022. Les Ivoiriens débutaient le match avec l'optimisme des



leaders, nantis de 13 points au classement contre 12 pour leurs adversaires. La rencontre se déroulant au stade Japoma de Douala, les Camerounais avaient, eux, l'avantage du terrain domestique.

## Esprits surchauffés

Un parcours sans faute du gardien camerounais de l'Ajax d'Amsterdam et un seul but, à la 21e minute, de son compatriote Karl Toko-Ekambi, l'attaquant de Lyon, suffiront pour que le Cameroun s'octroie la place de barragiste. Impuissants à imposer une remontada,

Frank Kessié, Sébastien Haller et Nicolas Pépé ne fouleront pas, en 2022, les pelouses climatisées d'Al-Khor, Al-Wakrah et Doha. Déjà absents de la phase finale russe de 2018, les Ivoiriens vont manquer la Coupe du monde pour la deuxième fois consécutive, après avoir participé aux trois éditions précédentes.

Si le match de ce 16 novembre a surchauffé les esprits du Cameroun et de Côte d'Ivoire, c'est que le football y est toujours plus que du sport. Ayant gardé en mémoire la remise au pas

militaire, en 2000, des «Eléphants», sur instruction du général-président chagriné Robert Guéi, les footballeurs ivoiriens savent le prix d'une défaite. Les Camerounais, eux, connaissent les promesses de pluies de briques qui peuvent suivre une victoire majeure, même si celles-ci peinent à se concrétiser. C'est en 2020 que l'équipe qui atteignit les quarts de finale de la Coupe du monde 1990 vit confirmée l'obtention de villas promises par Paul Biya... 30 ans auparavant.

## En route pour la CAN

Un rendez-vous proche permettra éventuellement aux Ivoiriens de racheter la défaite de ce mardi : la Coupe d'Afrique des nations qui, du 9 janvier au 6 février prochains, se déroulera justement... au Cameroun. Lui aussi très politisé, l'événement doit démontrer –pour peu que l'organisation du dernier Championnat d'Afrique des nations de football (CHAN) n'ait pas rassuré tout le monde– la capacité des Camerounais à assumer l'hébergement de la 33e phase finale de la CAN à Yaoundé, Douala, Limbé, Bafoussam et Garoua. L'édition 2019 avait été retirée au pays de Paul Biya.

Pour la suite de leur parcours en Coupe du monde qatarienne, les Lions font donc partie des dix pays qui s'affronteront lors de la phase finale des barrages, sous la forme de matches aller-retour, pour les cinq places réservées à l'Afrique.

Par Damien Glez  
Dessinateur et éditeur franco-burkinabè.

## ARMÉE

# La Côte d'Ivoire renforce ses effectifs militaires

De retour ce dimanche d'un séjour à Paris où il assistait au Forum sur la Paix, le président Alassane Ouattara a annoncé le recrutement de 3000 soldats l'an prochain. Les rangs de l'armée devraient encore gonfler sur les trois prochaines années. La mesure répond aux enjeux de la menace terroriste, qui s'intensifie avec plusieurs attaques de groupes armés dans le nord du pays.

Prévu dans le budget 2022 du ministère de la Défense, le recrutement de ces 3000 soldats marque la première vague d'enrôlement des 10 000 nouveaux éléments au total censés incorporer l'armée ivoirienne d'ici 2024.

L'annonce du président

Alassane Ouattara fait suite à la réunion du Comité des chefs d'état-major de la Cédéao la semaine dernière à Abidjan. Les échanges se sont conclus sur la nécessité du partage de renseignements entre les États de la région et leur coordination d'action dans la lutte anti-terroriste.

Depuis l'an dernier, la Côte d'Ivoire est dans le viseur des groupes armés sahéliens, qui lancent régulièrement des attaques dans le nord du pays, près de la frontière avec le Burkina Faso, dont celle de Kafolo en juin 2020



où quatorze soldats ivoiriens avaient été tués.

Mais ces recrutements vont également favoriser le rajeunissement des effectifs

et compenser les départs à la retraite, comme l'explique une source à l'état-major. L'armée ivoirienne souffrait d'un nombre pléthorique d'officiers et sous-officiers et

d'une insuffisance de soldats. Ces incorporations serviront à rééquilibrer les rangs.

Source : rfi.fr



Crédit photo: Avec l'aimable autorisation des Témoins de Jéhovah.

## «Un monde meilleur est proche»

Tel est le thème de la campagne d'information mondiale des Témoins de Jéhovah

Conakry fera partie des milliers d'endroits à travers le monde à recevoir un puissant message d'espoir en novembre 2021 : les Témoins de Jéhovah lancent une campagne d'information spéciale mettant en valeur l'espoir d'un monde meilleur basé sur la Bible. À cette occasion, un numéro spécial de la revue La Tour de Garde portant le titre « Un monde meilleur est proche » sera distribué.

Cette revue sera distribuée à plus de 36 millions d'exemplaires en quelques 230 langues et dans 240 pays à travers le monde. En outre, elle est déjà disponible en format numérique sur différentes plateformes en près de 400 langues.

« L'humanité aspire à entendre un message positif et c'est la meilleure nouvelle qui soit ! » a déclaré Andrew Burchall, porte-parole des Témoins de Jéhovah pour la Guinée. « Un monde meilleur, c'est plus qu'un simple rêve, c'est une réalité ! En effet, c'est un des thèmes principaux de l'évangile de Jésus. »

La revue aborde la question séculaire de l'apocalypse : « Ce monde va-t-il prendre fin ? » De nombreux lecteurs seront surpris par la réponse réconfortante de la Bible. Alors que certaines religions ont prédit « la fin du monde », la revue révèle le message clair de la Bible : la Terre existera toujours et ne sera jamais détruite ! Par contre, la revue explique que la Bible promet la fin des injustices en citant le livre des Psaumes où l'on peut lire que finalement, les méchants n'exerceront plus jamais leur influence néfaste sur la terre. – Psaume 37 :10.

Ce message positif est l'espoir que partagent des millions de personnes dans le monde entier qui prient pour que le Royaume de Dieu vienne.

La Tour de Garde proclame le message du Royaume de Dieu depuis plus de 100 ans et reste la revue la plus largement traduite et diffusée dans le monde. La Tour de Garde est disponible en téléchargement gratuit sur le site [jw.org](http://jw.org). Il est également possible de demander un exemplaire imprimé à un Témoin de Jéhovah en se rendant sur notre site [jw.org](http://jw.org) à la rubrique « Demandez une visite ».

Pour plus d'information, merci de contacter la filiale des Témoins de Jéhovah à Monrovia au (+231) 886513-408 ou par courriel [InboxPID.LR@bethel.jw.org](mailto:InboxPID.LR@bethel.jw.org).

Cliquez ci-dessous pour accéder directement à la revue en ligne : La Tour de Garde no 2 2021 | Un monde meilleur est proche